

Année scolaire 2026/2027 Circulaire de rentrée

Ecole Notre-Dame des Oliviers 30 bis avenue du Dr Mallet 15300 MURAT
Tel : 04.71.20.08.08 - Mail : ndoliviers@wanadoo.fr <https://nd-oliviers.fr>

La rentrée aura lieu le **mardi 1er septembre à 9h**. Les primaires et les GS seront accueillis dans la cour.

Les élèves de la maternelle (TPS-PS-MS) seront accueillis dans leur classe du rez-de-chaussée.

1. Répartition des postes, organisation des classes et du personnel :

- * TPS-PS-MS : Mme MALLET Marie-Hélène
- * GS-CP : Mme Corinne ALARY
- * CE1-CE2 : Mme Laure BACQUIER
- * CM1-CM2 : Mme Anne-Laure ALINC les lundis, mardis et jeudis en classe, puis en décharge de direction le vendredi. La personne qui sera en classe de CM les vendredis n'a pas été encore nommée.
- * Mme Véronique CHARREYRE sera à mi-temps pour une retraite progressive et occupera le poste de réussite éducative ; elle interviendra dans toutes les classes auprès des enfants et des enseignantes.
- * Maître spécialisé : Mme Laurence LACROIX qui interviendra dans la semaine (jour à définir en équipe)
- * Aides maternelles, cantinières et dames d'entretien : Mme Fabienne CARON et Elyséanne SERCECCHI--LEFEVRE
- * Personne en charge de l'ouverture de l'école : Mme GEMARIN Céline.
- * Des AESH qui accompagnent les enfants à besoins éducatifs particuliers interviendront dans les classes. Nous attendons l'affectation définitive de chacune. Nous vous les présenterons lors de la réunion de rentrée.
- * Jeune en service civique : Eva COURTIOL

2. Les horaires des classes :

La classe aura lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis. **Les horaires de cours (présence en classe)** sont les suivants :

- * 9 heures - 12 heures
- * 13 heures 30 - 16 heures 45
- Pas de classe ni de garderie le mercredi matin.**

Le plan Vigipirate est toujours en vigueur. L'entrée des enfants se fait donc par le réfectoire de l'école, une personne assure l'accueil. Les élèves déposent leur cartable à l'endroit indiqué par les enseignantes et rejoignent la garderie avec la personne responsable de la surveillance. **Merci d'accompagner vos plus petits dans l'enceinte de l'école et de vous assurer qu'ils sont bien rentrés dans le réfectoire.** Pour la sortie, après les cours (à midi ou le soir), les enfants seront accompagnés jusqu'au portail (côté cinéma) afin de rejoindre leur famille. **Au-delà des horaires de sortie, l'école est dégagée de toute responsabilité.**

Toutes les absences et les retards doivent être signalés à l'école par téléphone ou par l'intermédiaire de l'application interne à la classe, le matin même. En cas de maladie contagieuse (coqueluche, diphtérie, grippe, méningite, rougeole, oreillons, rubéole, varicelle...), les parents doivent remettre un certificat médical à l'école au retour de l'élève confirmant que l'enfant peut reprendre les cours. Dans les autres cas de maladie, l'autorité parentale prévaut = un certificat médical n'est pas à fournir.

3. La garderie et l'aide aux devoirs

Une garderie gratuite est organisée tous les jours de 7 heures 30 à 9h. Elle se déroulera dans le réfectoire, avant que les élèves rejoignent la cour à l'extérieur ou la salle de classe pour les maternelles. De même, une garderie et une aide aux devoirs auront lieu de 17 heures à 18 heures les lundis, mardis, jeudis dans les salles du 1er étage.

Comme l'année passée, les vendredis, seule une garderie sera proposée. Les enfants pourront faire leur travail de façon autonome mais nous ne garantissons pas un suivi complet. **Ces temps de garderie gratuits sont d'abord mis en place pour les familles qui sont dans l'impossibilité de venir chercher leur enfant à 16h45.**

Parfois, de nombreux élèves sont présents le soir et les conditions d'aide aux devoirs ne peuvent pas toujours être assurées comme nous l'aimerions. Nous ferons le nécessaire pour finaliser le travail avec eux, mais afin d'assurer le meilleur suivi possible de votre enfant, vous devrez vérifier son travail en rentrant. **Les parents qui souhaitent récupérer leur enfant sans attendre 18h pourront se rendre en salle d'étude au 1^{er} étage afin de venir les chercher.**

4. Communication avec les familles

La communication entre les familles et les enseignantes est assurée via une application à télécharger sur votre téléphone. Les maîtresses vous donneront les détails et les codes en début d'année afin de vous connecter. La communication entre les familles et la direction est toujours assurée par mail.

Merci de m'envoyer un mail afin de m'avertir par exemple de l'absence de votre enfant. Il est important que je reçoive par mail ces informations car l'Inspection peut nous demander un rapport avec les absences et les présences de nos élèves.

Le cahier de liaison et l'agenda resteront cependant de bons moyens de communication entre nous, en particulier pour les autorisations parentales qui devront être signées et rendues à l'enseignante. Nous demandons à chaque famille de consulter l'application, les mails et le cahier le plus souvent possible. N'hésitez pas à vous inscrire à la Newsletter de notre site Internet. Un mail vous parviendra lorsqu'un nouvel article sera publié. Vous trouverez l'adresse du site dans l'entête de la circulaire.

5. Papiers de rentrée

Une attestation d'assurance doit être fournie dès la rentrée en raison des sorties envisagées et des activités sportives programmées. L'équipe éducative souhaite attirer votre attention sur l'importance d'une bonne assurance pour votre enfant. Nous vous rappelons en effet que la « *responsabilité civile, vie privée* » seule, n'assure l'enfant que pour les dommages qu'il causerait à des biens matériels ou à autrui. Nous demandons aussi « *une assurance individuelle accident* », pour les dommages subis et notamment ceux que l'on se cause à soi-même. **A défaut d'une assurance responsabilité civile et individuelle scolaire, les enfants ne pourront pas participer à toutes les sorties scolaires.**

En début d'année, il vous sera transmis une feuille de renseignements éditée à partir du fichier élève de l'école. Nous vous demanderons d'y apporter les modifications nécessaires s'il y en a. Il sera également fourni aux familles de maternelle un document explicatif concernant la scolarité obligatoire pour les 3 ans. Il sera à nous retourner au cours de la première semaine.

Vacances scolaires

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

	Départ en vacances (le soir)	Retour à l'école
Toussaint	Vendredi 16 octobre 2026	Lundi 2 novembre 2026
Noël	Vendredi 18 décembre 2026	Lundi 4 janvier 2027
Hiver (Zone A)	Vendredi 12 février 2027	Lundi 1er mars 2027
Printemps	Vendredi 9 avril 2027	Lundi 26 avril 2027
Eté	Vendredi 2 juillet 2026 (voir note ci-après)	

A NOTER : le vendredi de l'Ascension (le 7 mai 2027) et le lundi de Pentecôte (le 17 mai 2027) ne seront pas travaillés. Le vendredi 2 juillet, les enseignantes organisent une journée pédagogique en équipe. Un temps de garderie sera assuré ce jour-là aux horaires habituels pour les enfants dont les parents n'ont aucun moyen de garde.

6. Tarifs et cantine

La réservation des repas se fera au quotidien. Toutes les explications sont à retrouver sur la fiche des tarifs que vous trouverez jointe à cette circulaire dans le mail ou sur le site Internet.

7. L'éveil à la foi et le catéchisme

A Murat, le catéchisme se fait en paroisse. Cependant, nous tenons à manifester notre caractère propre en proposant à tous les enfants baptisés ou non, un éveil à la foi du CP jusqu'au CM2. Un mot vous sera donné à la rentrée.

8. Le sport

Les enfants de la PS au CM2 auront accès à la piscine de Murat. Le planning est établi sur des mardis pour la période avril/mai/juin pour l'aisance aquatique (classe de la PS au CP). Nous vous informerons des dates exactes en temps voulu. Les autres classes iront à la piscine en période 5 également les lundis après-midi. L'accès au gymnase est maintenu, tout comme l'accès au dojo. **Les enfants devront avoir une tenue adaptée à la pratique sportive (les enseignantes donneront les jours de sport aux enfants).** Nous ferons appel à des parents volontaires pour l'encadrement lorsque cela sera nécessaire.

9. A retenir

*** Réunion de rentrée : Nous rappelons que ce temps est ESSENTIEL et que d'y participer permet de répondre à beaucoup de questions que vous pouvez vous poser. En effet, les enseignantes vous expliquent leur mode de fonctionnement en classe, vous partagent leurs exigences, vous présentent le matériel... Être présent est important pour l'accompagnement de vos enfants, surtout le soir lors des temps de devoirs.**

Une réunion pour toutes les classes le même jour est donc prévue le mardi 8 septembre 2026 à 18h30.

Nous poursuivons notre engagement dans les labels E3D (Ecole en Démarche Globale de Développement Durable) et « Ouverture internationale » à travers le projet « langues ».

Le thème de l'année 2026-2027 sera orienté vers l'environnement, les paysages et l'embellissement de notre cour de récréation.

Anne Laure ALINC et l'équipe enseignante.